

DELIBERATION N° 016

SECURISATION DU TERRE PLEIN DE L'ELEVATEUR
PORT DE L'HERBAUDIÈRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2022

La situation géographique du terre-plein de l'élevateur du port de pêche de l'Herbaudière pose des difficultés en termes de sécurité lors de l'exploitation de l'aire de carénage, tant pour l'exploitant de l'élevateur que pour les entreprises de réparation navale. Ces difficultés sont amplifiées en saison touristique. Malgré la signalisation déjà présente et la mise en place de bords pour bloquer les entrées de cette aire, de très nombreux touristes se rapprochent au plus près des activités, à pied ou à vélo. De plus, le terre-plein sert de stationnement en période estivale. Cela entraîne un risque sécurité très important et une pression supplémentaire pour les opérateurs.

Les travaux consistent à la mise en place de garde-corps, de portails, d'un portillon d'accès, de la signalétique, du marquage au sol, afin de fermer totalement la zone. De plus, un passage pour les piétons est aussi envisagé afin de les diriger en sécurité le long de l'aire technique.

Le coût estimatif des travaux ressort à 100 000 € HT.

Organismes	Taux de participation	Montant HT
Conseil Départemental	50,00%	50 000,00 €
CCI autofinancement	50,00%	50 000,00 €
TOTAL HT		100 000,00 €

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le lancement des travaux de sécurisation du terre-plein de l'élevateur à bateaux du port de l'Herbaudière

Quorum : 19
Votants : 24
Votes "pour" : 24
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

